



## Paternité comment faire pour ne pas être reconnu?

Par **Shaddok**, le 21/01/2009 à 16:44

Bonjour, rnl y a un peu plus de deux ans de cela j'ai eu une aventure (1 mois et demis 2 mois maxi) avec une jeune femmernaprès notre rupture elle m'annonce qu'elle est enceinternje lui propose l'I.V.G. qu'elle refuse catégoriquementrnje lui dis que je ne veux pas de ce bébé mais elle me rétorque qu'elle n'a pas besoin de mon aidernelle veux alors que je lui fasse un papier de désaveux de paternité (je n'ai pas répondu à cette requette)rnje n'ai signé aucun papier de reconnaissance de paternitérnAujourd'hui elle m'annonce qu'elle veux que je participe financièrement à la vie des enfants!rnQue puis-je faire pour ne plus être embété avec cette histoire?rnQue dois-je faire pour me protégé?

Par **MICK62000**, le 21/01/2009 à 18:55

bonjour meme si tu ne la pas reconnu cette enfant la mere peu demander des droit juska leur 10 ans revolu . aurore

Par **Tisuisse**, le 21/01/2009 à 19:03

Bonjour, rnrnSeuls des tests ADN pourraient prouver que vous n'êtes pas le père de ces enfants. Seulement, si les tests prouvent que vous êtes leur papa, faudrait voir à assumer vos actes. Ces enfants ont autant besoin de leur père que de leur mère et ce n'est pas par hasard que Dame Nature l'a voulu ainsi.

Par **MICK62000**, le **22/01/2009** à **08:14**

je suis d'accord avec vous autre l'homme si ne veut pas il se préserve ça c'est vrai je ne comprend pas ceux qui ne veulent pas et qui ne se protègent pas et qui se plaignent après  
...ensuite la femme n'est pas obligée de le garder sachant qu'il n'a pas de père etc faut qu'il réfléchisse à tout ...

Par **Shaddok**, le **22/01/2009** à **14:35**

Un préservatif n'est toujours un moyen sûr il peut craquer